

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie, Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 14 DECEMBRE 1885

Club liberal

Il y aura demain soir réunion du Club Libéral aux bureaux de l'Électeur.

Ordre du jour : Politique provinciale.—Orateurs inscrits : MM. Jos. Frémont, Charles Langelier, Arthur DeLisle, G. M. Dechêne.

Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre,

T. AYLWIN,
U. BARTHE,
Secrétaires.

UN ETAT DE CHOSES INTOLERABLE

La question des communications d'hiver entre Québec et la rive sud a toujours été l'objet de beaucoup de difficultés.

Chaque année, la corporation a eu à lutter avec la compagnie de la traverse pour l'empêcher de briser le pont de glace qui se formait devant notre ville et qui établissait pour le reste de la saison une communication facile entre les deux rives.

Chaque fois, nos autorités municipales ont été obligées de faire placer de policiers à bord des bateaux et d'opérer l'arrestation de l'équipage.

En dépit de toutes ces difficultés, la Corporation réussissait cependant à doter Québec et Lévis de communications faciles.

Ces embarras, au lieu de s'aplanir, viennent de prendre une tournure vraiment alarmante pour les deux villes intéressées.

Au cours de la dernière session, MM. Bossé et Caron ont fait adopter, à la demande de la compagnie de la Traversée, un bill [chap. 77, 48-49 Victoria] enlevant à notre conseil municipal le droit d'empêcher les bateaux-traversiers de briser le pont de glace.

Fort de cette législation, la compagnie de la traverse est maintenant maîtresse de la situation. Aussi il faut voir de quelle façon elle en abuse. Sous le prétexte que ses bateaux ne sont pas assez forts, la traverse se fait de la façon la plus irrégulière. Depuis quelques jours, les passagers arrivant par les convois du soir sont forcés de passer la nuit à Lévis, mais non sans avoir couru d'une gare à l'autre, vu l'impossibilité d'obtenir des informations précises.

Pour ménager un peu de charbon, on fera attendre les passagers du Québec Central pendant deux ou trois heures jusqu'à l'arrivée du train de l'Intercolonial.

Il y a deux ou trois jours, M. Sandford Fleming, avec tout un parti d'amis, a été obligé de canceler l'ordre qu'il avait donné pour des chambres à l'hôtel, St Louis parceque, ne pouvant traverser le soir, il avait décidé de continuer sa route le soir même, directement par le Grand Tronc. La même chose s'est répétée samedi soir; plusieurs citoyens marquant des provinces maritimes, qui voulaient passer le dimanche à Québec, ont dû continuer leur route.

C'est là, on l'admettra, un état de choses intolérable, et qu'il importe de faire cesser au plus tôt. C'est une ruine pour notre commerce, pour nos hôtels, pour nos cochers, sans compter un ennui sérieux pour tous les voyageurs. Le service des bacs se fait avec plus de régularité dans les petits villages.

Le gouvernement a paralysé l'action de notre conseil municipal, qui devra tout de même trouver moyen de remédier à cette situation ruineuse.

La conspiration contre l'opinion publique

Le mot d'ordre parti d'Ottawa, d'étouffer à tout prix toute nouvelle protestation contre l'exécution de Louis Riel, est fidèlement exécuté.

On sait comment les choses se sont passées à la Beauce. MM. Bolduc et Taschereau avaient engagé à grands frais, ouvertement, une bande de gueulars et d'assommeurs.

Ils avaient eux-mêmes, la veille, charitablement averti les orateurs qui devaient porter la parole, MM. Duchesnay et Chouinard, de se tenir à l'écart, vu qu'on allait faire un mauvais parti aux orateurs libéraux.

On a tenté le même exploit, mais sans succès, à l'Île Verte.

Instruits par l'expérience de l'assemblée précédente, MM. Valin et Desjardins avaient pris leurs précautions pour empêcher toute expression d'opinion hier à Château-Richer.

L'organisation s'est faite ouvertement comme autrefois sous le règne de la terreur qui prévalait à St-Roch. M. Valin, le député du comté, a vu lui-même à cette organisation. Il a sollicité une personne qui nous l'a répété, d'agir comme son chef d'armée.

Si le député de Montmorency n'est pas satisfait de l'accusation que nous portons dans le moment contre lui, il n'a qu'à nous traduire devant les tribunaux et nous lui en ferons la preuve.

La chose était tellement connue que M. le curé de Château-Richer a cru devoir faire hier un sermon des plus énergiques pour supplier ses paroissiens d'écouter paisiblement les orateurs qui viendraient de Québec pour leur porter la parole.

Le comité national, à sa séance de samedi soir, avait aussi discuté la question, mais l'hon. M. Garneau, M. P. B. Casgrain et quelques autres s'objectèrent à ce qu'aucune mesure fût prise pour se protéger, afin de prévenir des actes de violence dont on ne pouvait prévoir les conséquences.

Tous nos amis se rendirent toutefois bravement à leur poste. Il y avait sur l'estrade les hon. MM. Pelletier et Garneau, M. Casgrain, M. Charles Langelier. On proposa comme président notre ami M. P. C. Lefrançois; les assommeurs y consentirent, l'invitant même à parler vu qu'il était de la localité.

M. Lefrançois en profita pour commencer un discours sur la question Riel mais il avait à peine prononcé le nom, du chef métis que les assommeurs firent irruption en criant et vociférant: "Ne parlez pas de Riel! Personne ne parlera de Riel ici!"

Quelques citoyens paisibles dans l'assemblée voulurent intervenir, mais ils se firent brutalement assaillir par la troupe déguenillée à la solde de MM. Valin et Desjardins.

Les deux députés du comté, convaincus que leurs ordres seraient fidèlement exécutés, n'avaient pas pris la peine de se rendre à l'assemblée.

C'est le règne de la terreur que l'on ressuscite dans notre district. Les députés, se sentant incapables de défendre le gouvernement, disent à leurs adversaires: "Vous ne parlerez pas!"; et au peuple: "Vous n'entendez pas discuter les questions qui vous intéressent au plus haut degré, vous n'exprimerez pas votre opinion; gare à ceux qui oseront formuler une protestation contre l'acte du gouvernement!"

Ah! comme le peuple va faire voler en éclats tout ce régime, disperser tous ces tyrans, quand il va pouvoir enfin faire entendre sa grande voix!

Le comité national

Le Globe vient de publier une lettre remarquable que lui a adressée l'hon. C. A. P. Pelletier, C. M. G., président du comité national du district de Québec.

Cette lettre est assez explicite pour qu'elle n'ait pas besoin de commentaires.

Québec, 11 décembre 1885.

Au rédacteur du Globe,
Toronto.

Monsieur,

Pour faire cesser tout équivoque au sujet du but que poursuit le comité national et pour couper court aux fausses interprétations que les séides du ministère essaient de donner au mouvement politique propagé par ce comité, je suis chargé de faire officiellement les déclarations suivantes:

Nous nions de la manière la plus formelle que l'agitation que nous faisons tendre en quoi que ce soit à ostraciser une race ou une croyance religieuse quelconque; nous voulons exclusivement protester contre la violation des privilèges garantis à tout sujet britannique par la constitution anglaise. Nous voulons protester contre la violation du droit de propriété dont le gouvernement fédéral s'est rendu coupable dans le Nord-Ouest, sans nous occuper de la race ou de la religion des victimes de la mauvaise administration qui a provoqué la rébellion du printemps dernier. Enfin, nous voulons forcer le ministère à faire cesser les griefs des habitants de cette partie du Canada et à lui donner un gouvernement local basé sur le système représentatif qui puisse soustraire ces populations au régime arbitraire, autocratique et malhonnête des officiers qui la tyrannisent sous prétexte de la gouverner.

Pour arriver à tout cela, il faut renverser le gouvernement qui a provoqué les malheureux événements que déplorent tous les bons citoyens, et c'est dans ce but que tous les hommes indépendants de cette Province se donnent la main pour assurer ce résultat. Ainsi s'explique le fait qu'il y a dans le comité des anglais et des protestants, notamment notre vice-président M. le colonel Rhodes, un ancien officier de l'armée anglaise.

Nous tenons à constater que si les canadiens-français cherchaient à faire de l'ostracisme à propos de races, ils auraient eu bien d'autres occasions d'organiser un mouvement comme celui qui se fait depuis que temps. Ainsi, nous aurions bien pu profiter du meurtre de Goulet en 1870, par les fanatiques de Winnipeg et des soldats venant d'Ontario, meurtre des plus cruels et des plus repoussants à tous les points de vue, puisqu'il fut commis de sang-froid et sans la moindre provocation; nous n'en avons rien fait, cependant, parceque c'était une affaire de police et de justice criminelle et qu'il n'y avait en cela rien de nature à mettre en danger les grands principes d'ordre politique. Nous aurions bien pu nous soulever à propos de l'abolition de la langue française dans la législature de Manitoba, mais là encore nous n'en avons rien fait parce que cela ne concernait que la race française et que de tout temps les canadiens-français se sont toujours fait un devoir de ne pas soulever les questions de race.

Il ne faut pas oublier, M. le rédacteur, que c'est aux canadiens-français que nous devons l'établissement du gouvernement responsable dans le pays; il ne faut pas perdre de vue que c'est l'agitation de 1837-38 qui nous a valu la constitution de 1841 dont le Haut-Canada a bénéficié à l'égal de notre Province. Nous avons conquis ces libertés au prix du sang le plus pur des nôtres et nous avons toujours été heureux de voir ceux qui avaient conduit nos patriotes à l'échafaud, bénéficier comme nous de ces libertés.

En 1870, ce sont encore des français qui se sont mis à la tête du mouvement et qui ont exposé leur vie pour procurer à la province de Manitoba tous les bienfaits d'un gouvernement responsable et les canadiens-français n'ont jamais eu un mot d'agreur quand ils se sont aperçus qu'on se servait de ce gouvernement pour proscrire notre langue et ostraciser la brave population qui avait fait tous les sacrifices pour obtenir l'établissement de ce système gouvernemental.

Enfin, ce sont encore des français qui viennent de verser leur sang pour revendiquer les droits de sujets britanniques en faveur des populations du Nord-Ouest, pour les soustraire au régime autocratique, tyrannique et malhonnête d'une administration irresponsable; et c'est pour cette raison exclusivement que nous avons organisé le mouvement qui a pour but de donner suite aux efforts tentés par les Métis qui, après tout, à l'exemple des anglais qui ont obtenu la Grande Charte, se sont rebellés et n'ont combattu que pour obtenir les libertés dont les citoyens anglais sont si fiers et qui font la force et la gloire de la Grande-Bretagne.

C. A. P. PELLETIER,
Président
du Comité National.

L'organe en chef

DU

Parti de la corde

Compatriotes! lisez bien attentivement ce que la *Minerve*, que vous voyez aujourd'hui pléinant le cadavre de Riel, félicitant le gouvernement d'avoir immolé le malheureux chef métis au fanatisme et engageant la députation conservatrice de notre province à approuver cet acte, disait elle-même au lendemain du 16 novembre:

"Si profonde est la répulsion qu'inspire l'idée seule de l'exécution de Riel, s'écriait la *Minerve*, que jusqu'au dernier moment, hier, on espérait encore une commutation de la terrible sentence. C'en est fait des espérances de toute une race et de la pureté immaculée de notre blason national.

Il n'a pu s'écouler 20 ans sans que le grand livre de la confédération canadienne fut maculé d'une tache de sang. C'est avoir perdu bien jeune sa beauté virginale! Aussi rien d'étonnant que la population soit émue jusqu'à se porter à des manifestations bruyantes, même de sa colère.

L'ère des supplications est passée. L'ère des récriminations ne saurait nous convenir; celle des déterminations inflexibles suivies de résultats pratiques peut seule nous satisfaire. La journée d'hier va fournir les éléments d'une page nouvelle de notre histoire."

Hélas! que sont devenues "ces déterminations inflexibles suivies de résultats pratiques?"

La vénalité a transformé subitement le cœur et la tête de cet organe.

"Ces manifestations de peine et de colère de notre population," auxquelles la *Minerve* applaudissait le 17 novembre, comme un réveil salutaire, ne sont plus à ses yeux que de la démagogie!

Moyennant un peu d'or, elle lutte aujourd'hui pour étouffer les protestations patriotiques qu'elle a elle-même contribué à provoquer. Au lieu d'aller porter la lumière, de sages conseils dans nos familles canadiennes, elle y glisse le poison.

Ah! s'il y avait dans notre province une opinion publique forte, éclairée, le mot d'ordre serait bientôt donné et l'on verrait les patriotes se liguier pour renvoyer avec mépris toutes ces feuilles mercenaires qui se font payer en proportion du mal qu'elles font à leurs lecteurs.

Le numéro trois

L'Union des Cantons de l'Est, journal ultra-conservateur, adresse à ses amis le salutaire avertissement que voici:

"Depuis douze ans le parti conservateur a subi trois échecs; l'un à Ottawa en 1873, un autre à Québec en 1875, et celui de Riel en 1885.

L'affaire du Pacifique a précipité Sir John tête baissée dans l'opposition; l'affaire des Tanneries a coûté la vie au cabinet d'alors; ces deux scandales n'étaient pourtant rien, comparés à l'affaire de Riel, le scandale numéro trois! Si nous en jugeons par le passé, il est

facile de voir quel sort auront les auteurs de ce drame et les partisans de la corde.

En 1874, tous les journaux conservateurs appuyaient leur parti; les électeurs votèrent quand même contre nous. Aujourd'hui, lors même qu'un certain nombre reviendrait sur leurs pas, le peuple, lui, ne reviendra pas, et son verdict sera alors ce qu'il est actuellement.

De sorte que le sort du gouvernement de Sir John est scellé, bien scellé.

De sorte que, si les conservateurs ne veulent pas être balayés au poll comme en 1874, il leur faudra persévérer à tout prix dans l'attitude prise contre le gouvernement, ou se ranger dans le mouvement au plus vite.

Nous le répétons, les partisans de la corde n'auront pas de chance avec le peuple.

Attention au numéro trois!"

L'histoire se repete

L'hon. M. Blake, père du chef actuel du parti libéral disait au Parlement, le 16 février 1849, en parlant de l'insurrection de 1837:

"Quant à moi, plus j'examine les documents, plus je vois clairement que ces hommes [les torys] ont fait tout en leur pouvoir pour activer et précipiter la rébellion.

Elle a été ainsi excitée et précipitée par eux, DANS LE BUT DE SE RÉCOMPENSER PAR LEUR VENGEANCE."

De même le fils, héritier de l'esprit large et du noble cœur de son père, répéta trente sept ans après, à Sir John et à ses partisans, de son siège en Parlement:

"Quant à moi, plus j'examine les documents relatifs à cette question du Nord-Ouest, plus je vois clairement que ces hommes [les torys] ont fait tout en leur pouvoir pour activer et précipiter la rébellion,

Elle a été ainsi excitée et précipitée par eux, dans le but de se récompenser par leur vengeance."

En d'autres termes, ils ont provoqué les métis au désespoir et à la rébellion afin d'avoir l'occasion de les exterminer.

ACTUALITES

On nous écrit:

Manistee, Mich, 10 déc. 1885.

A M. E. PACAUD,

L'Électeur,
Québec.

Cher monsieur,

Je vous adresse aujourd'hui la "Chicago Tribune". Vous y verrez un article concernant un brave compatriote Solomon Juneau à la mémoire duquel on doit élever un monument. M. Juneau est le premier blanc reconnu qui ait foulé le sol Milwaukee, il en a été aussi le premier maire. Il y a à Milwaukee, une banque, un hôtel, rue et parc public etc., nommés d'après lui. Vous voyez que les canadiens-français ne sont point oubliés ici. J'ai cru que cette mention vous ferait plaisir vu l'estime que vous témoignez à vos compatriotes émigrés.

Veillez me croire,

Monsieur,

Votre très obligé,

GEO. LAMONTAGNE.

N. B. Le temps me manque pour vous écrire quelques lignes sur la question Riel, courage monsieur, dans votre noble entreprise.

L'hon. M. Fielding, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, et l'hon. M. Longly, l'un de ses collègues, étaient à Québec, hier.

Ils sont partis dans l'après-midi pour Ottawa.

A quand la session locale?

L'hon. M. Taitton a-t-il oublié la déclaration solennelle faite de son siège en Chambre, qu'il rétablirait l'usage des sessions d'automne et que la prochaine session aurait certainement lieu avant la fin de l'année 1885?

Le Club des libéraux anglais de Montréal a décidé d'envoyer une députation au devant de l'hon. M. Blake, à New-York, vendredi prochain.

Nous lisons dans la Vérité :

"Le Journal des Trois-Rivières arrache le masque à ceux qui attendent des explications du gouvernement au sujet de la pendaison de Riel avant de se prononcer sur cet événement. Nous connaissons, dit en substance notre confrère, ce qui se cache sous ce mot : c'est le même esprit de vénalité qui a régné dans nos sphères politiques en 1882. Alors on attendait des explications qui pouvaient se traduire par le fameux signe cabalistique : §. C'est la même chose aujourd'hui."

L'employé du bureau de poste qui écrit dans le Nouvelliste sous la signature J. G. B. ferait bien mieux de s'occuper de sa besogne.

Ses maîtres, qui lui nous en croit, ne peuvent que le mépriser en le voyant cracher l'injure à ceux qui lui ont donné sa position. Ce qui se passe actuellement devrait en outre le rendre plus prudent.

Dans tous les cas, nous prenons note de toutes ses injures à l'adresse de ceux dont il a autrefois sollicité l'influence pour obtenir la position qu'il occupe.

Les brefs pour l'élection dans le comté de Kings, N. B., sont émis. La nomination aura lieu le 24 et la votation le 31 courant.

On dit que la législature d'Ontario s'ouvrira le 12 janvier.

Le motif de cette réunion de la législature d'Ontario à une date aussi rapprochée est la nécessité de terminer la session de bonne heure.

On s'attend à la dissolution du parlement fédéral et les députés tiennent à être libre pour les élections.

Le gouvernement paraît déterminé à s'accorder autant de sursis qu'il en a accordé à ce pauvre Riel.

Après avoir fixé la rentrée des chambres au 21 janvier, il a ajourné son exécution au vendredi 12 février.

Ses organes annoncent maintenant qu'il vient de s'accorder un nouveau sursis et que l'exécution n'aura lieu que le jeudi, 25 février.

La Minerve n'a toujours pas encore pu avoir reçu de Mgr Taché la dépêche que voici en date du 29 novembre :

"Cessez de vous servir de mon nom pour défendre le gouvernement : il est responsable du sang versé et de la rébellion, il a perdu un fou."

Dimanche, le 29 novembre au soir, dans la "Pilgrim Baptist Church of St Paul," le révérend Bird Wilkins a fait un éloquent discours stigmatisant les auteurs du crime de Regina, et revendiquant avec une grande force de conviction et de vérité les droits sacrés de la liberté odieusement méconnus par Sir John A. Macdonald dans la question des Métis et de Riel.

Merci de ces chaudes sympathies qui nous viennent de nos frères séparés.

Jusqu'à présent notre citadelle était gardée par une batterie composée d'une centaine d'hommes.

M. Caron vient de décider d'y placer 450 militaires.

Deux compagnies comprenant 88 hommes du 87ème bataillon du comté de Québec ont, entre autres reçu l'ordre de se tenir prêts pour passer l'hiver à la citadelle.

Qu'est-ce que cela veut donc dire ? Prépare-t-on une nouvelle expédition au Nord-Ouest ?

Il doit y avoir des raisons graves, dans tous les cas, puisque ce renforcement de troupes va occasionner une nouvelle dépense de \$500 à \$600 par jour.

Le paquebot poste Allan le Sarmatian est arrivé de Liverpool à Halifax hier matin.

Les malles d'Europe seront distribuées aujourd'hui en cette ville.

Tous les principaux organes du ministère, le Citizen, le Herald, etc., ne peuvent s'expliquer pourquoi l'on a mis un homme comme M. McLellan au ministère des finances.

Parbleu ! Ce n'est pas un secret. C'est qu'on n'a pas pu trouver mieux. Quel est l'homme de quelque valeur qui consentirait à entrer dans le gouvernement à l'heure qu'il est ?

Sir Alexander Galt, qui a du flair, a positivement décliné.

Nous regrettons d'apprendre la mort de l'un des enfants de M. L. J. Demers, l'un des principaux de la Canadien et de l'Événement. L'enterrement aura lieu cet après-midi à 3 h. à la Basilique.

Nous offrons à notre confrère nos plus vives condoléances.

Le Chronicle publie complaisamment une lettre d'un particulier qui se dit libéral et hostile au mouvement de protestation contre l'exécution de Louis Riel.

Ces opinions isolées ne prouvent rien. Personne ne prétend qu'il ne se trouve pas dans le parti libéral canadien quelques Anglais fanatiques. Il y en avait de ces mécontents dans le parti libéral anglais, lorsque M. Gladstone ouvrit aux catholiques les portes du parlement qui leur avaient été jusque-là interdites. Mais est-ce à dire que lorsque le libéralisme opère une de ses grandes réformes, il suffit de quelques voix discordantes pour lui enlever le mérite ?

Au contraire, ces dissidences ne prouvent qu'une chose : c'est que les mécontents ne sont pas de francs libéraux ; nous n'avons pas besoin d'eux, qu'ils aillent grossir le parti de l'intolérance et du fanatisme.

Dieu merci, le programme du parti libéral est assez large pour embrasser les droits de toutes les races, de toutes les croyances.

Le Herald de Montréal, rédigé par un ancien ministre conservateur, condamne vertement le choix de l'hon. M. McLellan comme ministre des finances.

Nous lisons dans le Monde :

"M. Blake a accepté l'invitation à un banquet qui lui sera donné dans la ville de London, Ontario.

Il a refusé ce qui que les libéraux voulaient lui donner à Québec."

Non seulement l'organe de Sir Hector, en disant que M. Blake a refusé un banquet qui lui aurait été offert par les libéraux de Québec, mais il ment sciemment et de propos délibéré. C'est-à-dire qu'il commet un acte qui dans la vie privée imprimerait une flétrissure à quiconque s'en rendrait coupable.

Le Monde sait, en effet, parce que nous le lui avons dit il y a plus de huit jours, que M. Blake n'a pas été invité à venir du tout à Québec.

Nous avons au contraire, en exprimant le désappointement de notre population de ce que M. Blake ne revenait pas par Halifax, ajouté que nous étions convaincus qu'il se serait rendu à notre désir s'il en eût été prévenu au fût-ce qu'à la dernière heure.

Le conseil du comté d'Arthabaska vient à son tour d'opter des résolutions énergiques pour protester contre l'exécution de Riel.

M. W. J. Watts, député de Drummond et Arthabaska, est en cette ville.

Le conseil municipal de la paroisse de St Joseph de Beauce vient d'adopter, à l'unanimité, une résolution de protestation contre l'exécution de Riel et de censure contre le gouvernement.

C'est la meilleure réponse aux efforts de M. Taschereau pour étouffer les protestations de ses électeurs.

La paroisse de Château-Richer est unanime dans sa protestation contre l'exécution de Riel.

À la demande des contribuables, le conseil municipal, composé de conservateurs et de libéraux, a adopté à l'unanimité une résolution des plus énergiques condamnant les ministres.

Cependant, parce qu'un certain nombre de voyous à la solde de M. Valin ont dispersé hier les citoyens respectables, les organes pendants vont crier par tout le pays que le comté de Montmorency absout les ministres !

Continuez, messieurs, à semer le vent, le peuple vous fera récolter bientôt la tempête !

BRAVO !

C'est avec plaisir que nous apprenons que le club des libéraux anglais de Montréal a adopté à l'unanimité, à sa séance de jeudi soir, la résolution que voici :

"Que, par sa mauvaise administration des affaires du pays, par sa criminelle négligence après les nombreux appels de justice faits par les habitants du Nord-Ouest, appels qui sont aujourd'hui reconnus bien fondés, le gouvernement actuel du Canada est directement responsable de la rébellion et de ses terribles conséquences qui ont causé un si grand mécontentement parmi la plus grande partie de nos compatriotes et que c'est le devoir de toute personne qui désire un bon gouvernement et une juste et impartiale administration des affaires publiques, de s'unir dans le but de chasser du pouvoir un gouvernement aussi corrompu qu'incompétent."

"Il est donc résolu que l'agitation constitutionnelle qui a pour but de renverser l'administration actuelle pour sa conduite criminelle et son incapacité est parfaitement justifiable et que ce club accueillera dans les rangs du parti libéral tous ceux qui désirent venir à lui pour mettre à sa place une administration honnête et capable, s'engageant à diriger

les affaires de notre patrie commune dans la voie d'une égale justice pour tous et d'une administration économique des affaires publiques."

Les funérailles de Riel

Grand rassemblement des Métis

Scènes émouvantes

Les Métis portent le corps de leur chef sur leurs épaules une distance de six milles

Service imposant dans la cathédrale de St Boniface

Mgr Taché et tout son clergé assistent à la cérémonie

Les orangistes de Winnipeg traversent en grand nombre pour enlever par les armes le corps de Riel

Le corps du chef métis gardé dans la cathédrale et protégé par un groupe de métis armés

Winnipeg, 12.—Ce matin les restes mortels de Louis Riel ont été portés à leur dernière demeure, dans le cimetière de St Boniface. Un grand nombre de citoyens de Winnipeg se sont rendus à Saint Boniface afin d'être spectateurs du dernier acte du drame dont le chef métis était le principal personnage.

Dès neuf heures, la cathédrale était encombrée par un grand nombre de citoyens de St Boniface et des paroisses environnantes. On s'attendait à ce que le convoi funèbre fut rendu à l'église vers neuf heures, mais c'est à dix heures seulement que le convoi portaient les restes mortels du chef métis entra en gare. Une foule énorme encombrerait les trottoirs afin de voir le défilé, spectacle rare s'il en fut et qui rappelait les jours d'autrefois.

RESPECT DES MÉTIS

Afin de témoigner du respect que les métis ont pour leur chef, son cadavre était porté sur les épaules de nombre de ses compatriotes, et cela de Saint Vital qui est à une distance de six milles.

LES PORTEURS DES COINS DU POELE

étaient MM. Benjamin Nault, Charles Nault, Elie Nault, Prosper Nault, Pierre Harrison, W. R. de Lagimodière, Louis Bloudeau, Romain de Lagimodière, Norbert Landry, Romain Nault, André Nault, Louis Desrivières, Francis Poitras, Jos. de Lagimodière, St Pierre Parisien et François Marion. La plupart étaient vêtus de capots de peau de buffle et coiffés de casques en peau de castor. La traditionnelle ceinture de laine rouge était enroulée autour de leurs capots. Une banderolle blanche jetée sur leurs épaules.

LE CERCUEIL

qui était de bois de rose, était couvert d'un magnifique drap mortuaire sur lequel était posé une croix blanche.

À une couple de verges en avant du cercueil marchaient les deux frères de Riel, Joseph et Alexandre. Un portait un capot en peau de buffle et l'autre un capot d'étoffe. Tous deux sont de magnifiques représentants de la race métisse.

GARDE D'HONNEUR

De chaque côté du cercueil une soixantaine de métis formaient une garde d'honneur. De plus ils étaient là comme garde de corps, vu que l'on craignait une attaque.

Dans la première voiture faisant partie de la procession se trouvait la mère de Riel, sa femme et deux de ses sœurs. La pauvre mère a voulu suivre à pied le cadavre de son fils, mais vu sa faiblesse elle a été forcée de monter en voiture. Le service qui était semblable aux services ordinaires, a été chanté par le révérend père Dugas, curé de la paroisse, et il avait pour diacre le révérend M. Cloutier et pour sous-diacre le révérend M. Messier. Au nombre des membres du clergé présents étaient :

Mgr l'archevêque, le révérend Père Ritchot, curé de St-Norbert, et les révérends MM. de Maisonneuve et Lussier, du collège de St Boniface. Le service a été chanté en plein chant.

Le révérend M. George Dugas, de St Boniface, dirigeait le chœur et M. Beatonney présidait à l'orgue. MM. W. Lamothe et Fillion, membres du chœur de Ste Marie sont venus donner leur concours.

Le service a duré à peu près une heure et demie, et de suite après la foule s'est groupée autour

D'UNE TOMBE OUVERTE

qui se trouve tout près de la porte principale de l'église.

Le cortège est parti de St-Vital à huit heures et demie. Près de huit cents métis des paroisses environnantes étaient présents. Des incidents douloureux se sont produits. La pauvre vieille mère de Riel pleurait à chaudes larmes, ainsi qu'un grand nombre de parents de Riel qui assistaient aux funérailles.

Au moins

75 VOITURES

suivaient les restes mortels de Riel. Le cortège avait plus de trois quarts de mille de longueur.

LEPINE

l'ancien compagnon de Riel était aussi présent et semblait être très peiné de la mort de son ancien chef.

Plus récent

Une dépêche ultérieure de Winnipeg vient confirmer les craintes qu'on entretenait depuis quelques jours. Les fanatiques de Winnipeg ont voulu passer leur rage jusque sur les restes inanimés de Riel.

La veille des funérailles, on répandit à profusion par la ville la circulaire suivante :

"Une guerre de race ! Oui, si cela est nécessaire, et guerre à mort si, il le faut ! Est-ce qu'un public déjà si odieusement outragé permettra, sans protestation aucune, qu'une démonstration publique ait lieu lors de l'enterrement de l'archi traître de Riel, traître qui a eu ses mains teintes de sang. Non, décidément non ! Que tous ceux qui sont vraiment loyaux se mettent en route pour St Boniface demain au matin, St Boniface où le traître doit être enterré. Si quelque chose de nature à insulter les canadiens anglais [British Canadians] est dit ou fait, qu'ils mettent en pièces la cathédrale de Saint Boniface et que sous les ruines de l'édifice soient ensevelies les tribus qui sympathisent avec le rebelle, et qu'elles soient ainsi effacées de la surface de la terre ! Dieu sauve la Reine ! God save the Queen !"

En réponse à cet appel forcené, des centaines de fanatiques, la plupart armés, ont traversé la rivière pour suivre la cérémonie. De leur côté, les métis et Canadiens Français portaient aussi des armes sous leurs habits, car on s'attendait à des troubles.

Mgr Taché, alarmé, résolu de couper court à la cérémonie et de faire déposer le corps de Riel dans la crypte de la cathédrale. Au dehors de l'édifice, une foule excitée n'attendait que le moment où le corps serait descendu dans la fosse pour commencer l'attaque. Les autorités firent dire à Mgr Taché qu'elles ne permettraient pas l'inhumation au dehors pour le moment.

IMPOSANTES PROTESTATIONS

Comment le sentiment public s'est jusqu'ici affirmé contre le crime du 16 novembre

Près de 300 démonstrations publiques en moins d'un mois

Assemblées et manifestations au Canada

* Place Jacques-Cartier, St Roch Québec. Place Montcalm Faubourg St Jean, * Au Champ de Mars, Montréal, Ottawa — Sir John, Mackintosh et Tassé pendus et brûlés en effigie. Trois-Rivières. Sorel.

St-Hyacinthe. * Sherbrooke, * St Jean, P. Q. * Hochelaga. * Village Bienville, Lévis.

Charlesbourg. St Ambroise. Beauport. Sillery. Montmagny, * Ste Anne de la Pérade, * Yamachiche, * Maskinongé, * Pointe Claire, * L'Assomption, * Ste Martine, Châteauguay, * St Barthélemy, * Louiseville, * Plantagenet, Ont, * Beauharnois, * Batiscan, Champlain, Berthier, Ste Geneviève (Batiscan), St Augustin [Deux Montagnes], Portneuf, Cap Santé, St André d'Argenteuil, * St Remi de Napierville, * Lachine, St Joseph (Beauce), L'Islet, L'Isle Verte, Trois-Pistoles, Bivière du Loup, Fraserville,

Roxton Pond, St Aimé, Ste Anne des Plaines (Terrebonne), Village St Jean Baptiste (Montréal), Acton Vale, Ste Anne de Bellvue, St Jérôme [Terrebonne], Béancour, St Hyppolite de Wotton, St Jérôme de Matine, Arthabaskaville, Hull, Boucherville, St Guillaume d'Upton. * St Hugues (Bagot), Farnham, Joliette, St Vincent de Paul, Verclès, Laprairie, St Martin, col. Quimet brûlé en effigie, * St Janvier de Weedon, St Eustache, St François du Lac, St Césaire, St Célestin, Ste Barbe (Huntingdon), Charlemagne, St Léonard, St Grégoire, St Pascal (Kamouraska), St Flavien, St Bernard (Dorchester), Côteau St Louis, Chicoutimi, La Patrie (Cantons de l'Est), Nicolet, Kamouraska, St Charles [Ballechasse], St Romuald, Lotbinière, St Lin, Somerset, St Germain de Grantham, * St Lazare [Vaudreuil], St Paul (Montminy), Acton Vale, Ste Anne du Bout de l'Isle, Wotton [Wolfe], St Valier, Longueuil, St Ephrem de Tring, Iberville, Drummondville, * Epiphanie, Roberval [Lac St Jean], St Stanislas de Champlain, * Ste Julie de Verchères, * Lanoraie, * Papineauville, St Antoine Abbé, * Montebello, Comté d'Essex, Ontario, Comté de Marquette, Manitoba.

* Dans les endroits indiqués par une astérisque les ministres ont été pendus et brûlés en effigie.

Mass-meetings canadiens français aux Etats-Unis

New-York, Boston, Lawrence (Mass.), Nashua [N. H.], Syracuse [Mass.], Spencer [E. U.], Troy [N. Y.], Manville (R. I.), Haverhill [Mass.], Holyoke [Mass.], Biddeford [Me], Centre Ville [R. I.], Manchester [N. H.], Pittsfield [Mass.], Fall River (Mass.), Menomence (Mich.), Montpellier (Vt), St Paul Minnesota, * Chicago, Tecumseh (Mich.), Lowell (Mass.), * Jefferson [Dakota], * Comté de Cloud [Kansas], Fitchburg (Mass.), Red Lake Falls (Minn.)

* Dans les endroits indiqués par cette astérisque, le peuple indigné a pendu et brûlé les ministres en effigie.

Services et messes de réquiem pour l'âme de Louis Riel

AU CANADA

St Roch de Québec, Québec, faubourg St Jean, St Saurer de Québec. Notre-Dame Montréal, Trois-Rivières, Lévis, Hull, Longueuil, Terrebonne, St Jérôme, Sillery, Ste Martine, Henryville, St Romuald, Belœil, Yamachiche, St Rémi, Côte des neiges, Varennes, Boucherville, Napierville, Ste Brigitte, L'île Dupas (Berthier), Verchères,

Berthier (n haut), Hochelaga, Ste Flavie, St Eustache, Ancienne Lorette, Valleyfield, St Antonin, Châteauguay, Malbaie, St Bernard (Dorchester), Roberval, St Basile, St Henri (Montréal), St Christophe (Arthabaska), Ste Claire, Dorchester, Somerset, Lotbinière, Rimouski, Cap Santé, St Polycarpe, St Pierre de Montréal, St Charles, Richelieu, St Charles, Bellechasse, St Philippe, Argenteuil, Ste Anne des Plaines, St Hilaire, Portneuf, St Martin, St Césaire, St Ephrem, Triang, Yamaska, St Etienne, Beauharnois, St André, Argenteuil, Roxton Pond, Ste Anne du Bout de l'Île, Acton Vale, Bécancourt, Beauharnois, St Jean-Baptiste de la Visitation (Ottawa), St Antoine Abbé, Marguette (Manitoba), Contrecoeur, Ste Elizabeth (Joliette), Sutton, St Lazare de Vaudreuil, Ste Julie (Verchères),

AUX ETATS UNIS

Syracuse (N. Y.), Troy, (N. Y.), Haverhill (Mass.), Menomene (Mich.), Waterville (Maine), Lowell (Mass.), Lewiston (Maine), Woonsocket (R. I.), New-York,

Protestation des conseils municipaux

Conseils-de-Ville de : Montréal, Québec, St Sauveur de Québec, Louiseville, Longueuil, Hull,

Conseil de comté Champlain " " Montmagny " " Portneuf " " Arthabaska

Grondines Portneuf Deschambault " Cap-Santé Kamouraska Berthier Montmagny Ste Hélène Kamouraska St Lazare Bellechasse St François Montmagny Château-Richer Montmorency St Joseph de Lepage Rimouski Armagh Bellechasse St Nicolas Lévis St Pierre Montmagny St Thomas Montmagny St Anaclet Rimouski Pointe-à-Pic Charlevoix St Bernard Dorchester St Jean, Ile d'Orléans Montmorency St Antonin Témiscouata St Jérôme Lévis St Jérôme de Matane Rimouski Canton Viger Témiscouata Notre Dame des Anges Portneuf St Charles Bellechasse St Roch Nord Québec Ancienne Lorette Québec comté St Fulgence Chicoutimi St Dominique de Jonquières " St Irénée Charlevoix Baie St Paul Charlevoix St Romuald Lévis St Pascal Kamouraska St Fabien Rimouski St Etienne de la Malbaie Charlevoix Beaumont Bellechasse St Christophe Arthabaska St Valentin Saultan récolet [Montréal] St Constant, St Célestin, Champlain, Princeville, Stanfold, Ste Scholastique, St Joachim de la Pointe Claire, St Johnsbury, Acton Vale, Ste Cunégonde, St Henri (Montréal.)

Protestations des sociétés nationales, clubs, sociétés de bienfaisance, etc.,

Sociétés St Jean Baptiste de : Québec, Montréal,

St-Sauveur, Sherbrooke, Drummondville, Nicolet, Rière-la-Loup, Hochelaga, Richmond, Alpena (Michigan), Meriden (Conn.), Comté de Cloud [Kansas], Lawrence (Mass.), Muskegon (E. U.), Lake Linden [Mich.], Suncook (N. H.), Champlain (N. Y.), New-York, Manchester [N. H.), Menomene (Mich.), Woonsocket (R. I.), La Visitation (Ottawa.)

Club libéral de Québec, Club national, Montréal, Club Canadien, Montréal, Club Trappeur, Montréal, Union St Joseph, St Roch de Québec, Union des commis-marchands, de Montréal, Union St Joseph de Montréal, Union St Joseph de Sorel, Union St Joseph de St Jean d'Iberville, Institut médical de Montréal, Société des Artisans français de Montréal, Union St Joseph de St Sauveur, Société Ste Cécile de Québec, Union Typographique de Montréal, Union Typographique de Québec, Union Typographique de Joliette, Compagnie no 2 des Grenadiers Rochambeau New-York, Institut Canadien Woonsocket.

Protestations des étudiants

Les étudiants de Laval, Québec, Les étudiants de Laval, Montréal, Les étudiants du Victoria, Montréal.

L'AGITATION

On nous écrit de Ste Cécile de Milton :

Les paroissiens de Lte Cécile de Milton ont été convoqués en assemblée générale, mardi le 8 courant, à 3 heures de l'après-midi, par M. Fr. Dupaul, maire de la dite paroisse, pour prendre en considération le drame lugubre de Régina. M. le maire fut élu président et M. Ch. Bienvenu, secrétaire.

Après avoir expliqué le but de l'assemblée, M. Dupaul appela M. J. A. Chauvin à prendre la parole.

M. Chauvin prononça un de ces discours qui enlèvent la multitude par la force de la logique et de la chaleur du patriotisme, et a su se faire applaudir par la foule qui assistait à cette assemblée.

Cette belle assemblée a fait honneur à tous les citoyens de Ste Cécile de Milton surtout au Dr R. St Jacques et F. Dupaul, maire, principaux organisateurs de cette assemblée.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

Attendu que les Métis Français et Anglais avaient depuis longtemps des griefs qui ont été l'occasion de l'offense politique pour laquelle leur chef L. D. Riel a été exécuté.

Attendu que le rejet de l'amendement de M. Cameron, en date du 27 mars 1884, constitue un refus à tous droits et justice que pourraient avoir les Métis du Nord-Ouest et rend responsables ceux des membres qui ont participé à ce refus et sont responsables de l'insurrection du Nord-Ouest ;

Considérant qu'il est évident que le gouvernement a fait de cette exécution un pur sujet de calcul électoral, qu'il a compté combien de comtés lui rapporteraient la tête de Riel et combien lui ferait perdre de comtés une politique de clémence et de justice, qu'enfin il a donné suite à son calcul et l'a sacrifié à la haine fanatique de la secte orangiste ;

Réolu qu'en faisant exécuter L. D. Riel le 16 novembre dernier, le gouvernement du fanatique J. A. Macdonald a commis un acte inique et barbare indigne d'une nationalité civilisée et a mérité la condamnation de tous les amis du droit et de la justice sans distinction de race et de religion ; que le consentement de Sir Hector Langevin, Sir Adolphe P. Caron et l'hon. Joseph A. Chapleau à cette odieuse exécution constitue une trahison nationale et mérite spécialement la réprobation de tous les citoyens de cette Province ;

Qu'il est du devoir impérieux de tous bons citoyens et de tous les représentants du peuple dans les conseils de la nation de combattre incessamment et constitutionnellement, jusqu'à son renversement final, le ministère de l'orangiste John A. Macdonald, qui a bien avec ses dignes collègues complètement perdu la confiance et le respect des honnêtes citoyens de cette Province, et nous prions tous les citoyens civilisés et tous les patriotes de toute race et de toute croyance du pays de vous accorder

leur généreux concours et leur puissant appui dans le mouvement qui se fait. Tous les journaux de la province sont priés de reproduire.

Frs DUPAUL, maire, Président, CHS BIENVENU, Secrétaire.

UNION ST JOSEPH DE ST SAUVEUR

A une assemblée générale des membres de l'Union St Joseph de St Sauveur de Québec, le 10 décembre courant.

Il a été proposé par MM. Jos. Lachance, Jos. Jean Giroux et Etienne Bois.

Secondé par MM. Frs Laforte, Frs Barbeau, Nap. Dussault et Narcisse Dion jet résolu unanimement :

" Que les membres de l'Union St Joseph de St Sauveur de Québec se joignent aux autres sociétés de bienfaisance de la province, pour protester énergiquement contre l'exécution inique de leur compatriote Louis Riel, martyr du fanatisme orangiste.

UN PATRIOTE.

LE PSEUDO-PARLEMENT

Séance ce soir, à 8 h. au lieu ordinaire. Pas d'admission sans carte.

VENTE A L'ENCAN

de gravures, chromos, miroirs, etc., etc., par Oct. Lemieux & Cie-mardi le 15 décembre

au magasin de M. A. Bélanger, No 177 rue et faubourg St-Jean.

Nous avons reçu instructions de M. A. Bélanger doreur, de vendre à l'encan mardi le 15 décembre à son magasin no 77 rue et faubourg St Jean, tout le 2 magnifique assortiment de miroirs, peintures à l'huile, gravures sur acier, olé-

DEMANDEZ A VOTRE MARCHAND LESCONFISERIESET LES SUCRERIE S

A. B. DUPUIS

57, RUE ST-PAUL 57.

ELLES SONT RÉPUTÉES LES PLUS PURES ET LES PLUS HYGIENIQUES

SES BISCUITS CRACKERS, ETC.

dont la variété peut satisfaire tous les goûts, sont appréciés pour leur qualité supérieure.

En vente chez tous les Marchands et Epiciers importants.

MEDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGGRÄVE-CHANTEAUD Granules préparés avec les Alcaloïdes et les Produits chimiques les plus purs, tels que : Aconitine, Strychnine, Hyoscinamide, Digitaline, Morphine, Quinine, Sulfate de Calcium, etc. SEDLITZ-CHANTEAUD Purgatif Salin, Rafraichissant et Dépuratif Le SEDLITZ-CHANTEAUD est incontestablement le produit le plus beau et le plus utile de la pharmacie moderne; c'est un sel neutre purgatif d'une saveur très-douce et d'une efficacité certaine pour combattre la Constipation et entretenir la fraîcheur du sang. Son emploi journalier est surtout utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, portées aux Congestions cérébrales, aux Vertiges, Migraines ou sujettes aux Hémorrhoides, Embarras gastriques, etc. M. CH. CHANTEAUD, Pharmacien, Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur, est le seul Préparateur des Véritables Médicaments dosimétriques. Se méfier des Contrefaçons. Dépôt Général : 54, rue des Francs-Bourgeois, PARIS. Agences à Québec : D'ED. MORIN & Co, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue Saint-Jean.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger La VELOUTINE Soudre de Riz spéciale PRÉPARÉ AU BISMUTH Par CH. FAY, Parfumeur 9, Rue de la Paix, 9 - PARIS

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

CHEVRIER Le VIN à l'Extrait de Foie de Morue, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1^{re} classe, à Paris, possède à la fois les principes actifs de l'Huile de Foie de Morue et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. Rest précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'Huile de Foie de Morue, est souverain contre la Scrofule, le Rachitisme, l'Anémie, la Chlorose, la Bronchite et toutes les Maladies de poitrine.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ

CHEVRIER La Créosote de Hêtre arrête le travail destructeur de la Phtisie pulmonaire, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'Huile de Foie de Morue, font du Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER, le remède par excellence contre la PHTISIE déclarée ou menaçante.

graphes, chromos, glaces biseautées, cadres de fantaisie, consoles, consoles garnies en pluche et or, cadres pour portraits, tables de fantaisie et quantité d'autres objets d'art et ornements. M. Bélanger ayant décidé d'écouler toutes ces marchandises d'ici au printemps, en conséquence tout ce qui sera mis à l'enchère sera vendu absolument sans réserve.

Cet encan mérite certainement l'attention des amateurs de beaux-arts ; il est reconnu du public que M. Bélanger tient le plus bel assortiment de gravures, chromos français, etc., etc., qu'il soit possible de vendre à Québec.

Une visite est respectueusement sollicitée.

La vente commencera mardi le 15 courant à 2 heures après-midi et se continuera les soirs suivants à 7 h. et demie.

OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs.

ANNONCES NOUVELLES

On a besoin.—N. Pelletier. Habillements d'hiver.—Glover, Fry & Co. Avis aux entrepreneurs.—D. Ouellet. On demande. Argentierie massive.—G. Seifert. Classes du soir.—M. E. Côté. Fourrures.—G. R. Refraw & Cie. Avis.—Gravel & Giguère. A vendre ou à louer.—Jules Bouchard. A vendre.—N. Lepinay.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 14 DECEMBRE : De l'occident—Lever du soleil à 7 h. 28, coucher à 3 heures 52. Premier quartier de la lune cet après-midi à 1 h. 22. Quarante-Heures demain à Berthier en bus. Temps : très variable, calme, neige humide et dégel.—Thermomètre : 25°.

SALLE JACQUES-CARTIER

C'est ce soir que le cercle Frontenac joue Félix Poutré à la salle Jacques-Cartier. Nous espérons qu'il y aura foule. La patriotique pièce de M. Fréchetton concorde trop bien avec les sentiments qui réunissent en ce moment

Médaille d'OR, Paris Sirop QUINA-LAROCHE Ferrugineux Ce Sirop remplace le Vin et les Elixirs dans le cas où leur usage présente quelques difficultés, soit à cause du jeune âge, soit par suite de l'état d'irritation du malade. CONTRE L'ANÉMIE, la CHLOROSE, PAUVRETÉ du SANG, SUITES de JOUCHES, MAUVAISES DIGESTIONS. Dépôtaires à Québec : D'ED. MORIN & Co, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue Saint-Jean.

tous les Canadiens-Français pour que nous en doutions.

M. P. Portugais, si bien connu du public de Québec, remplira le rôle de Poutré.

Afin de rendre la soirée encore plus attrayante, le Cercle Frontenac s'est assuré, pour la circonstance, le concours d'un amateur distingué qui fera entendre les meilleures chansons comiques.

Le corps de musique du club Ravelle est chargé de la musique des entrées.

Cartes en vente chez MM. J. A. Langlais ; F. Lacroix, marchand de Tabac, rue St Valier, St Sauveur ; Elz. Vincent, libraire, rue et faubourg St Jean ; F. E. Darveau, Georges Vincent, libraires, rue St Joseph.

Sièges réservés en vente dans tous les dépôts et le soir à la porte de la salle.

MORT D'UN ARTISTE QUÉBÉCOIS

Nos concitoyens apprendront avec chagrin la mort de M. Célestin Lavigneur, violoniste, qui durant nombre d'années a fait les délices des amateurs de Québec. M. Lavigneur est mort, vendredi dernier, à Lowell Mass, où il s'était établi depuis quelques années.

ON TROUVE A LA Librairie Théâtrale 14, RUE DE GRAMMONT, PARIS Un Assortiment complet de MONOLOGUES en vogue, tels que : Les Arts Incohérents — Le Bal des Fleurs Bêbe — Le Billet de faveur — Bonjour Philippe Un Conseil s. v. p. — Le Bonnet de coton — Bismuth Contes français — Un cœur de tige — Un Défaut La Divorce — L'Échelle de corde — L'Épave Dix Minutes trop tard — Un Escalier — Mon Fatur La Guigne — Hydrothérapie comparée Miss Shocking — Méaventure d'un Amoureux L'Omelette — Un Monsieur qui dit en ville Ome exceptionne — Ome Histoire jaillie — La Pico Patte-en-l'Air — Le petit doigt de Maman La Pendule — Oraison funèbre de Polichinelle La Moustache — Porte-voies — Le Potache Quelques Fables de Lafontaine — Les Réformes Des Renseignements ? — La Rante de Victor Le Violon — Solo de Flûte — Ma tante Angélique Le Trac d'un Genre Envoi franco contre 1 fr. en timbres-poste. ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE : Un CHOIX de FÉCÈS pour Salons à 2 et 3 Personnages.

PIANOS de plus haut rang

Les pianos de Newcomb & Cie et ceux de Heintzman & Cie ne sont égaux par aucun sur le continent pour les qualités suivantes : Volume, Richesse et Sonorité de son, Fuit, Solidité. Les pianos de NEWCOMB & CIE ont obtenu les PLUS HAUTES DISTINCTIONS à l'exposition universelle de la Nouvelle-Orléans en mai 1885, MÉDAILLES, DIPLOMES et MENTION HONORABLE pour le MEILLEUR PIANO AMÉRICAIN et CANADIEN. Les pianos de HEINTZMAN & CIE sont si favorablement connus du public musical de notre pays que nous ne pouvons qu'ajouter notre certificat à leur grand mérite et à la réputation prééminente qu'ils ont obtenue par leurs différents points d'excellence. Toujours en magasin les pianos favoris des marques suivantes : WEBER & Co, MOZART, STANLEY & Co. Ainsi que les harmoniums de W. Doherty & Co, Bell & Co, Toronto Standard Organ Co. Réparation et Accord de Pianos et harmoniums.

BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique 77 & 79 rue St Jean Haute-Ville

DESERTION

CHAPITRE IV (Suite)

—Ma chère, si vous n'étiez pas une bonne âme qui ne comprend rien à la malice humaine, vous ne vous eniriez pas ainsi.

—Lui ! il ne croirait pas un mot de ce qu'on lui dirait, et je lui conterais que sa Marie-Jeanne fait passer des bouteilles de vin par-dessus le mur, qu'il n'affirmerait que c'est ma malice qui invente cela.

—Voilà Mme Olive et lui aux prises, il a en ore, ma foi, hors de chez lui, des manières d'homme comme il faut.

—Le vieux Monsieur que Victorine lardait d'épigrammes s'était en effet quasi hêtré à Mue Olive, et, pour la saluer, il avait découvert son front chauve.

—Rapprochez-vous, dit Victorine, je ne veux pas perdre un mot de leur conversation.

—Et au marché des canards, madame. Pour moi, pauvre diable de citadin, il faut bien que j'y jette un coup d'œil ; mais quand je me voyais émore la basse-cour de la Fontaine-aux-Cerfs, je m'étonne de vous voir marchander les bêtes étiques que ces rusés canards nous font payer un prix fou.

—Le prix qu'ils valent, mon cher monsieur, c'est moi qui vous le dis. Si vous saviez ce qu'il faut d'embaras et même de dépenses pour amener une volaille au bon point ! Les maîtres de maison savent ce qu'il en coûte. Pour moi je suis réduite à acheter des canards, les nouvelles couvées n'ont pas réussi.

—Mais l'arrière-garde, la belle arrière-garde que j'ai vu trabotter dans l'étang cet automne.

—Pouvez-vous me demander où elle est, monsieur, sachant que mon fils est à la Fontaine-aux-Cerfs. Je n'ai jamais vu un pareil mangeur de canards. Et puis nos dîners de parents et d'amis qu'il faut mettre aussi en ligne de compte.

—Eh ! eh ! sans doute, madame, vous recevez beaucoup à la Fontaine-aux-Cerfs. Et il ajouta avec un rire ironique : —C'est, ma foi, fort agréable de recevoir quand on le peut.

—Si ne s'agissait que de pouvoir, monsieur, je connais des gens qui pourraient se donner ce plaisir.

—Bien dit, madame, bien dit. Vos récoltes sont-elles belles cette année ? —Très belles, monsieur, grâce à Dieu. —Et ainsi à Rosacé, je pense.

—Sans doute, mais il faut tout de même mettre le bon Dieu en avant. Vous savez, nous avons labouré, semé, fumé, mais ce n'est pas nous qui donnons l'accroissement. —Il vient, c'est l'important, et Rosacé est si bien secondé maintenant par son fils et par son neveu, Lucien prend-il goût à la culture ?

—Certainement, il ne s'y donne pas encore corps et âme comme son oncle et son cousin ; mais il est jeune, tout occupé d'études, cela viendra. Vous a-t-il fait sa visite ?

—Où, je crois ; mais j'étais à mes carrières. —Et votre fille, monsieur, quand nous la ramenez-vous ?

—Le bonhomme fit une grimace. —Bientôt, dit-il, j'ai reçu une lettre de la Supérieure. Ces religieuses se lassent bien vite.

—Isabelle a dix-sept ans, monsieur. —Une enfant, madame, une enfant. —Point du tout, une jeune fille, que vous marierez un de ces jours.

—Les doigts toujours croisés de M. Tirechamp eurent une étrange torsion. —Pas sitôt, madame, pas sitôt ; petite dot, vous savez bien, sa pauvre mère n'était pas riche.

—Non ; mais son père l'est, pour deux. Combien cette couple de canotons, ma fille ? —La jeune paysanne à qui elle s'adressait répondit : —Ils sont tout jeunes, madame, et très gras ; je veux trois francs.

à ce que c'est qu'on de faire d'agréables rencontres. Caroline, il s'agit de prendre nos jambes à notre cou. J'espère que Pauline ne nous aura pas attendues à la clairière. Ou n'a jamais vu les dames de la Fontaine-aux-Cerfs absentes de la maison toutes à la fois au temps de la moisson. Adieu, Victorine, venez donc dîner avec votre ami Lucien un de ces jours, vous lui es une bonne paire de laques à vous deux.

—Fina, madame, j'ai à consulter l'espèce de sorcière qui demeure près de votre maison. Annoncez ma visite à Lucien. Il est certain que nous nous entendrons à merveille ce qui ne fera qu'augmenter lorsqu'il sera devenu mon neveu par alliance.

—Dieu vous entende ! Victorine. Victorine se rapprocha d'elle. —Et mon cousin Tirechamp aussi. C'est de lui que l'affaire dépend et ce sera une affaire difficile. A l'idée de voir sa fille emporter quoi que ce soit de sa fortune, il se tord les doigts avec rage. Rosacé le riche aura cependant des chances, je crois, s'il veut bien pousser l'avare dans ses derniers retranchements et se déclarer prétendant d'Isabelle malgré sa dot, sa petite dot.

Elle avait fait, en prononçant ces paroles, la grimace inquiète et pris la voix de M. Tirechamp avec une telle vérité que Mme Olive ne put retenir un bruyant éclat de rire, répété en sourdine par Caroline.

—Adieu, mauvaise pièce, dit Mme Olive, mon Lucien n'est pas le quart aussi mauvais que vous. Et lui tournant le dos elle reprit à grands pas le chemin de la rue des Sabottiers.

CHAPITRE V

Mlle Victorine la regarda s'éloigner, puis, se dégageant à son tour du marché, elle traversa la place dans toute sa longueur et prit une ruelle étroite, montueuse, mal entretenue et bordée néanmoins par des maisons très vieilles et de bonne apparence.

Cette rue des Remparts avait été le beau quartier de Lanneter et demeurait son faubourg Saint-Germain, selon l'amusante expression de Victorine de Baltanguer.

A un coude de cette rue, Victorine aperçut son cousin. Il s'arrêta par instant pour éponger la sueur qui perlait à son front chauve. Elle pressa le pas et l'atteignit comme il se remettait en marche, ses deux mains invariablement croisées derrière son dos.

—Quand rejoindrions-nous pour qu'en nous pave notre rue des Remparts, cousin Jacques ? dit-elle en marchant sur ses talons.

—Ah ! dit-il sans se détourner, c'est vous, cousine Trompette.

—Où, cousin Liard-en-quatre. —Eh ! eh ! les liards avaient du bon, il fallait que quatre pour faire un sou, ma chère.

—Et les trompettes, n'ont-elles pas aussi leur utilité ?

Un petit ricanement précéda la réponse de M. Tirechamp.

—Il y a des gens qui se passeraient volontiers de cet instrument, ton tout au plus à faire hurler les chiens, dit-il.

—Mais la Renommée en a pourtant besoin, mon bon cousin.

—La Renommée ! qui ne voudrait être dévot de cette insu, portable lavarde ?

—Je viens de parler à des gens qui ne craignent pas ses coups de trompette. Est-elle assez galante pour les Rosacé, cette péronnelle de Renommée. Il est vrai de dire qu'ils sont étonnants.

—Oui, bonnes gens, très bonnes gens. —Et l'héritier ! Quel gentil garçon ! bien qu'il ne soit pas la sagesse même.

—Hein ! est-ce qu'il serait devenu dépendier ?

—Du tout ; mais ce n'est pas un séminariste comme son cousin ; Rosacé le pauvre. J'ai ouï dire que Lucien avec toutes ses loies, on appuie cela des folles à Lanneter, ne dépense pas le quart de son revenu.

—Eh ! parbleu, s'il le faisait ce serait un fameux valet et s'il était dépendier, il n'y aurait plus besoin de.... Il serait inutile de supposer que..... de supposer qu'il.....

—Qu'il convienne à votre fille, mon cousin.

—Ma fille ! une enfant, grommela-t-il avec impatience.

—Que cela vous plaise ou non, on la marie tous les jours à Lanneter. Elle a dix-sept ans, mon cher. Quelqu'un m'affirmait ce matin même qu'elle était fiancée à Lucien et Rosacé le riche.

—Il a des beaux biens, Victorine, c'est certain ; mais une autre branche s'est implantée à la Fontaine-aux-Cerfs.

—Implantée, vous êtes bon. Implantée ! c'est parfait.

Est-ce que la veuve aurait pu faire valoir ce domaine ? Elle a été bien heureuse de trouver son beau-frère et elle le reconnaît hautement.

—Son beau-frère avait six enfants. —Il en est mort trois. —Il en reste trois, sans compter le père qui dans quelques années ne sera plus bon à rien.

—Et vous savez, vous, bon à quelque chose, M. Tirechamp. —Un grommellement inintelligible lui répondit.

Ils arrivaient sur ce que l'on appelait jadis un placis, c'est-à-dire une petite place régulière ou non. Celle-ci affectait la forme d'un triangle. Au fond s'élevait la vieille maison qui, par une ironie du sort, appartenait à des branches différentes d'une famille qui s'étaient toujours ardemment disputées.

FOURRURES!

Nous désirons signaler à l'attention du public notre immense assortiment de

FOURRURES MANUFACTURÉES

que nous offrons en vente à des prix qui défient toute compétition.

MANTILLES EN SEALSKIN pour dames, CASQUES, MANCHONS, etc.

REDINGOTES EN MOUTON DE PERSE ET ASTRACAN, pour hommes,

ROBES DE CARRIOLE EN MUSC, BUFFLE ET OURS NOIR ET G. IS, ETC., ETC., ETC.

Le plus gros assortiment de PEAUX DE BUFFLE

du Dominion.

C. R. RENFREW & Cie 35, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC

16 nov 2m F.-X. LEPAGE & CIE, 55 RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH, QUEBEC

Habillements d'hiver POUR MESSIEURS

Nous invitons à inspecter notre assortiment, grand et varié, des dernières importations pour cette saison.

Diaps de Castor noir, olive, brun, bleu foncé. Draps de Pilote et Ratine bleue et noire, couleurs solides.

La vraie Etoile Irlandaise. Etoffes en laine de couleur pour habits. Etoffes Ecosaises et de l'Ouest de l'Angleterre pour pantalons.

Les meilleurs Vêtements de dessous en laine d'agneau écossais, bonne valeur. Chemises blanches de toilette \$1.00 en montent.

Derniers patrons en Collets et Poignets. Cravates, Echarpes et Crémones. Gants et Mitaines de kid (doublés) Habillements faits sur commande, à court avis, ajustement, style et ouvrage garanti de première classe.

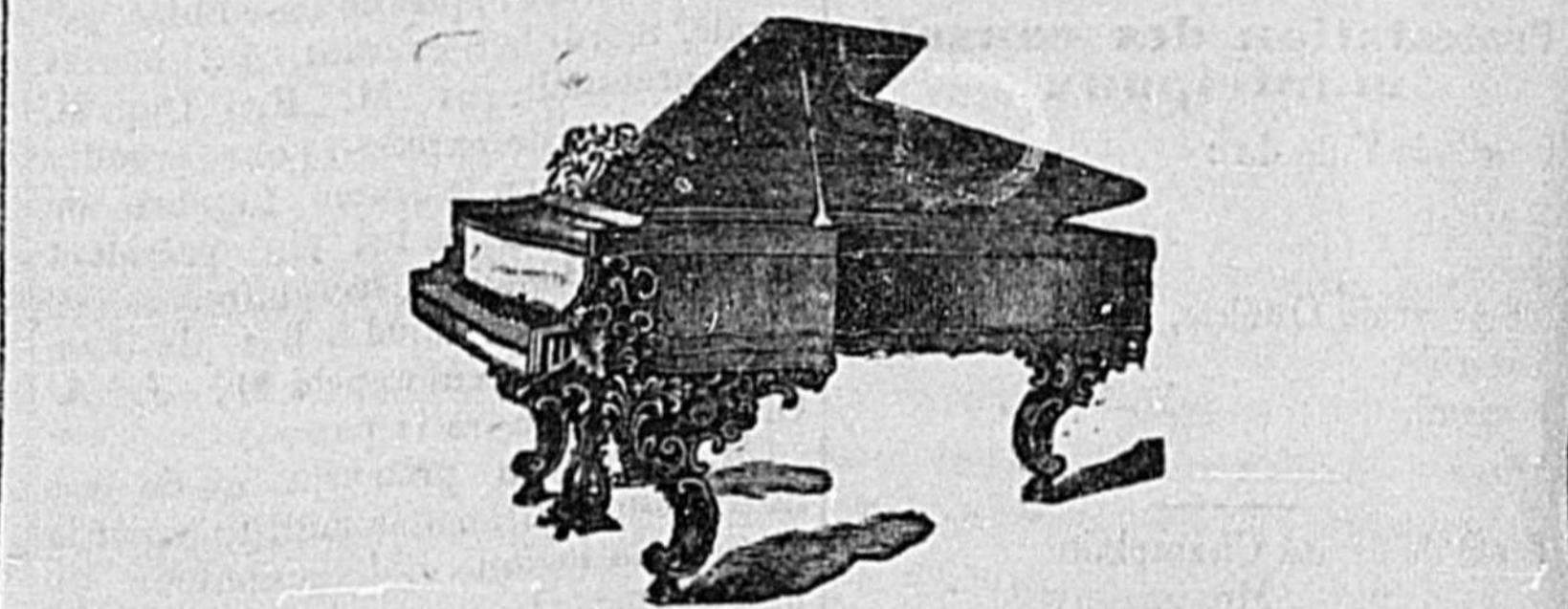
GLOVER, FRY & Cie.

HABILLEMENTS de DAMES

Faits dans les derniers goûts par nos tailleuses

MODES En addition à notre assortiment recherché de Chapeaux garnis, ronds et fermés, provenant des meilleures maisons de Londres et de Paris, nous désirons attirer votre attention à une spécialité, ce sont des chapeaux garnis vendus à \$5.00, les meilleurs qui aient été offerts pour le prix.

LES CELEBRES PIANOS KNABE BALTIMORE



Reputation Universelle par l'EXCELLENCE DU SON, de la TOUCHE et de leur DURABILITE à toute épreuve.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE - DAME, MONTREAL, 1676.

CADEAUX POUR LES FETES Vente annuelle au comptant

(Escompte spécial pour tous achats au comptant dans le cours du mois de décembre.)

- Montres d'argent pour jeunes garçons \$6.75
Montres d'argent boîtier double pour jeunes garçons 8.00
Montres d'or massif pour dames, depuis 12.00
Chaines de montres argent massif pour jeunes garçons 1.50

ARTICLES DE FANTAISIE

Immense choix de bronzes de prix et de nouveautés en bois d'olive. Toilettes en fine peluche, boîtes à gants et mouchoirs, ridicules, étuis de lunettes d'opéra, jardinières, etc.

G. SEIFERT "European Bazaar"

34, RUE LA FABRIQUE.

A VENDRE Cette magnifique maison, Nos 76-78, rue St-Joseph. Conditions faciles. Possession au 1er mai. S'adresser à N. LEPINAY, Rue St-Valier.

A continuer